

10^e congrès statutaire de la CES

Prague, 27 mai 2003

Séance plénière: notre vision de l'Europe

Discours de Georges Jacobs

Président de l'UNICE

Introduction

Aujourd'hui, pour la première fois, un président de l'UNICE participe à un congrès statutaire de la CES. Je voudrais vous remercier chaleureusement pour votre invitation et souligner l'importance que nous attachons à cette occasion.

Le thème discuté aujourd'hui est important. Comment pourrions-nous développer le dialogue social si nous ne commençons pas par rapprocher nos visions respectives de l'Europe ?

Le contexte dans lequel votre congrès se déroule est également significatif, avec en toile de fond un événement historique incontestablement positif, la réunification de l'Europe, dans des circonstances difficiles en raison de la situation internationale et de la menace de récession économique dans le plus grand pays de l'Union européenne.

Enfin, vous êtes à la veille de changements internes importants au sein de l'équipe dirigeante de la CES avec l'élection d'un nouveau président, d'un nouveau secrétaire général et un renouvellement presque total de l'équipe des secrétaires confédéraux.

L'hommage à l'équipe sortante

À la fin juin, je quitterai moi-même la présidence de l'UNICE à l'issue de mon mandat de cinq années. Permettez-moi donc de commencer par rendre hommage à l'équipe sortante de la CES et de les remercier pour les bonnes relations personnelles que nous avons entretenues, ainsi que pour le travail accompli ensemble dans le cadre du dialogue social européen, chacun défendant ses idées et les intérêts qu'il représente dans une atmosphère d'estime réciproque.

Dix-sept ans se sont écoulés depuis le premier avis commun des partenaires sociaux européens en 1986. Il y a eu bien sûr, depuis cette date, des évolutions importantes dans le monde et en Europe. Depuis 1986, l'Union européenne s'est renforcée et élargie.

Trois étapes de la construction européenne méritent d'être mises en exergue :

- Maastricht qui a consacré l'Union économique et monétaire, renforcé les compétences sociales de l'Europe et inscrit le dialogue social dans le Traité,
- Amsterdam qui a jeté les bases de la stratégie européenne pour l'emploi,
- les travaux en cours à la Convention qui ont pour ambition de répondre aux défis de la réunification de l'Europe en mettant en place un cadre institutionnel efficace et dans lesquels les discussions sur la gouvernance économique et sociale occupent une place importante.

L'économique et le social vont de pair

Pour l'UNICE, l'économique et le social vont de pair. Naturellement, la CES met l'accent sur le social tandis que l'UNICE souligne davantage les aspects économiques. Mais nous convenons, je crois, toutes les deux que la création d'entreprises et la défense de leur compétitivité sont une condition « sine qua non » pour le bien-être social.

Le développement de l'esprit d'entreprise et des entreprises en Europe est une priorité. Ce qui favorise la croissance économique, la productivité et la compétitivité n'est pas bon uniquement pour les entreprises mais pour l'Europe et tous ses citoyens, et dès lors aussi pour les travailleurs.

Car il est vrai que l'entreprise n'est pas un concept virtuel. Elle est constituée des hommes et des femmes qui y travaillent. C'est pourquoi nous sommes attentifs, non seulement aux conditions de travail, mais aussi au développement des compétences. De même, nous savons que des systèmes de protection sociale efficaces sont nécessaires pour le bon fonctionnement d'une économie et sommes soucieux de l'avenir des retraites et de leur financement.

Ce sont ces idées que nous nous sommes efforcés de traduire dans les quelques quarante textes communs, dont quatre accords, que nous avons négociés dans le cadre du dialogue social européen, même si c'est au niveau national et en fonction des traditions et situations locales que la concertation sociale s'organise le mieux.

Pour illustrer mon propos, je mettrai en exergue deux initiatives récentes sur lesquelles nous avons pu nous mettre d'accord :

- le cadre d'actions sur le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie, grâce auquel nous pouvons ensemble promouvoir une nouvelle approche de l'apprentissage répondant aux besoins réels du marché du travail en améliorant les qualifications des travailleurs;
- le programme de travail du dialogue social pour 2003-2005, ensuite, qui prévoit des travaux sur 19 thèmes d'intérêt commun dont pas moins de 12 concernent l'emploi et 6 des actions liées à l'élargissement. Il s'agit d'une nouvelle étape importante dans l'évolution du dialogue social. Par ce programme, les partenaires sociaux ont voulu apporter une contribution utile à la stratégie européenne de Lisbonne, ainsi qu'à la préparation de l'élargissement.

La stratégie de Lisbonne

Pour les entreprises européennes, la stratégie bien connue de Lisbonne offre le cadre nécessaire et indispensable pour renforcer l'Europe, améliorer la compétitivité, la croissance économique et l'emploi. Le constat que nous faisons est simple : la stratégie est bonne, mais les gouvernements renâclent à la mettre en œuvre et manquent d'audace et de constance dans les réformes.

Toutes les prévisions pour 2003 et 2004 indiquent que les États-Unis connaîtront une croissance plus forte que l'Europe. Le ralentissement que nous observons en Europe n'est donc pas uniquement dû à la situation internationale. Des actions doivent être entreprises pour remédier aux faiblesses structurelles de nos économies.

S'agissant de la politique macro-économique, nous estimons que les grandes orientations de politique économique contiennent les ingrédients nécessaires au succès. Et je sais que les appréciations de l'UNICE et de la CES divergent sur certains points importants à cet égard.

Ainsi, en matière de **politique fiscale**, nous considérons la mise en œuvre de politiques budgétaires conformes au pacte de stabilité et de croissance comme essentielle. S'en écarter ne ferait que renforcer les incertitudes. En outre, les ajustements différés sont aussi plus coûteux, les pays de l'Union européenne qui affichent des déficits importants le savent bien.

Nous estimons en outre que la **politique monétaire** a permis de préserver la stabilité des prix. Nous soutenons dès lors la politique mise en œuvre par la Banque centrale européenne. La stabilité des prix et une inflation basse ont d'ailleurs été une revendication répétée par vos organisations.

S'agissant de l'emploi, les propositions de lignes directrices sur l'emploi pour les trois années à venir ne nous semblent pas à la hauteur des enjeux, notamment parce que le lien entre l'approche économique et sociale se distend.

Dans le cadre de l'affaiblissement de notre compétitivité, les coûts unitaires du travail en Europe sont trop élevés et augmentent encore trop rapidement. En outre, l'écart entre le coût total du travail pour l'employeur et le revenu net pour le salarié reste généralement trop important. Il faut oser aborder cette question de face et y apporter des remèdes.

Il faut pouvoir mettre en œuvre des **systèmes salariaux** qui reflètent les différences de productivité, pour améliorer le fonctionnement de nos marchés du travail.

Il est également urgent de réduire les coûts indirects du travail pour éviter les pièges à l'emploi, en procédant aux réformes nécessaires de nos systèmes de sécurité sociale qui, par les charges qu'ils imposent et les pièges à l'emploi qu'ils peuvent créer, agissent au détriment de l'emploi.

Comme je l'ai déjà dit, les compétences de notre main-d'œuvre doivent être améliorées et la mobilité favorisée.

Enfin, il est indispensable de faciliter la création d'emplois, en créant des conditions favorables à l'entreprenariat.

Conclusion

Les grands projets mobilisateurs européens ne manquent pas : le marché intérieur, la monnaie unique, la stratégie de Lisbonne, l'élargissement de l'Europe et les travaux de la Convention.

Les exemples de pays européens ayant réussi à introduire des réformes pour améliorer leur compétitivité existent dans les quinze États membres comme dans les pays adhérents.

Mais je ne vous cacherais pas ma préoccupation de constater les retards pris dans la réalisation effective de la stratégie de Lisbonne ainsi qu'une résistance forte aux réformes, notamment dans certains grands pays européens.

Le succès de l'Europe repose sur la capacité de ses entreprises d'améliorer leur compétitivité. Les chefs d'entreprises réunis au sein de l'UNICE sont conscients de leurs responsabilités à cet égard. Mais le travail des salariés et leur capacité d'adaptation sont également cruciaux. Je lance donc un appel aux responsables syndicaux pour favoriser le changement.

L'UNICE est convaincue que le dialogue social peut, lorsqu'on y adopte une approche positive du changement, favoriser le développement économique et social. Fritz Verzetnisch, Emilio Gabaglio, bénéficiant en cela de la collaboration précieuse de Jean Lapeyre, et moi-même laissons un programme de travail ambitieux à nos successeurs. Je suis pleinement convaincu que Candido Méndez, John Monks et Jürgen Strube auront à cœur de mener ces travaux à bien.
